



**PRÉFET
DE LA HAUTE-
SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE

Annecy, le 27 juillet 2020

Coronavirus : appel à la vigilance en Haute-Savoie

Depuis le 11 mai 2020, 318 cas positifs au Covid 19 ont été détectés en Haute-Savoie dont 59 ces dernières 72h. Entre le 18 et le 24 juillet, **le taux de positivité** (112 tests positifs sur 4 488 tests réalisés) **est de 2,5%** (contre 1,1% pour l'ensemble de la région) et le taux d'incidence atteint **13,5 pour 100 000 habitants** (contre 6,1 pour l'ensemble de la région). **Les taux d'incidence et de positivité sont les plus élevés de la région.**

La gestion de plusieurs clusters et l'augmentation des cas positifs dans le département rappellent l'importance d'une vigilance accrue de tous.

Pierre Lambert, Préfet de la Haute-Savoie et le docteur Jean-Yves Grall, Directeur général de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes encouragent fortement la population à se protéger et à protéger les autres.

Il s'agit de contribuer à l'effort collectif pour contenir la propagation du virus dans le département.

Rappel des conseils de prévention pour tous :

Pour se protéger et protéger les autres, il est indispensable de respecter les consignes suivantes :

- Porter un masque dans les lieux publics clos mais également dans tous les cas où la distance d'un mètre avec un interlocuteur ne peut être respectée.
- Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres.
- Se laver régulièrement les mains avec du savon ou utiliser une solution hydro-alcoolique.
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans son mouchoir et jetez-le.
- Éviter de se toucher le visage.
- Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades.
- Utiliser un mouchoir à usage unique.
- En cas d'apparition de symptômes évocateurs de la maladie Covid-19 (fatigue, fièvre, douleurs musculaires, toux, perte de l'odorat et du goût...), rester chez soi, éviter les contacts et contacter son médecin traitant.

Se faire dépister dans un laboratoire de ville

A compter de ce lundi 27 juillet, le dépistage virologique (RT-PCR) est possible pour toute personne qui le souhaite, sans prescription médicale, auprès de l'un des laboratoires de ville habilité à réaliser ces prélèvements. Le dépistage est pris en charge à 100% par l'Assurance maladie.

**Préfecture de la Haute-Savoie
Bureau de la représentation et
de la communication de l'État**

04.50.33.61.82 | 06.78.05.98.53
pref-communication@haute-savoie.gouv.fr
@Prefet74 | www.haute-savoie.gouv.fr

Rue du 30ème régiment d'infanterie
BP 2332
74 034 Annecy cedex

Avant de vous rendre dans un laboratoire, prenez contact avec lui afin de vérifier les horaires spécifiques pour ce type de test. La liste des laboratoires habilités est disponible ici : <https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/covid-19-organisation-du-depistage-en-auvergne-rhone-alpes>

Les services de l'État sont pleinement mobilisés afin de veiller aux respects de ces mesures en cette période estivale où la Haute-Savoie accueille un grand nombre de vacanciers et de touristes.

Tous ensemble, soyons vigilants et responsables !

**Préfecture de la Haute-Savoie
Bureau de la représentation et
de la communication de l'État**

04.50.33.61.82 | 06.78.05.98.53
pref-communication@haute-savoie.gouv.fr
@Prefet74 | www.haute-savoie.gouv.fr

Rue du 30ème régiment d'infanterie
BP 2332
74 034 Annecy cedex